

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

- En application de l'article 13 de la Constitution, audition de Mme Virginie Schwarz, dont la nomination est proposée par M. le Président de la République à la fonction de présidente-directrice générale de Météo-France 2
- Vote sur cette nomination..... 19

Mercredi 11 septembre
2019

Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 87

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence de
Mme Barbara Pompili,
*Présidente***



La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a auditionné, en application de l'article 13 de la Constitution, Mme Virginie Schwarz, dont la nomination est proposée par M. le Président de la République à la fonction de présidente-directrice générale de Météo-France.

Mme la présidente Barbara Pompili. Mes chers collègues, en application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution et de la loi organique du 23 juillet 2010, nous auditionnons ce matin Mme Virginie Schwarz que le Président de la République propose de nommer à la fonction de présidente-directrice générale (PDG) de Météo-France.

L'audition d'aujourd'hui, qui est publique, sera suivie d'un vote à scrutin secret, effectué par appel nominal et hors la présence de la personne auditionnée. Aucune délégation de vote n'est possible ; des bulletins vous seront distribués à cet effet. Le dépouillement du scrutin aura lieu après l'audition de Mme Schwarz par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au Sénat, soit vers 14 heures 45, avant la séance publique.

En application de notre règlement révisé, nous avons nommé un rapporteur, M. Martial Saddier. Il a élaboré pour notre commission un questionnaire qui a préalablement été envoyé à Mme Schwarz dont les réponses ont été rendues publiques sur le site internet de l'Assemblée nationale et vous ont été diffusées.

Madame Schwarz, c'est avec plaisir que nous vous accueillons. Le Président de la République propose de vous nommer présidente-directrice générale d'un opérateur essentiel de l'État, Météo-France.

Je serai brève dans mon propos car notre rapporteur vous a déjà posé par écrit un certain nombre de questions. Je note toutefois que la proposition de votre nomination intervient à un moment particulier. Météo-France fait face, avec le réchauffement climatique et les dérèglements qui en sont la conséquence, à des défis importants. Comment Météo-France peut-il contribuer à les relever, selon vous, et quelles priorités fixeriez-vous à son action ?

Nous sommes aussi conscients des tensions qui peuvent exister sur les moyens et du contexte social au sein de l'opérateur puisque l'ensemble des membres de notre commission a été alerté sur ce point par les syndicats de personnels de Météo-France. À cet égard, pourriez-vous nous présenter les axes que vous souhaiteriez privilégier dans votre action ?

Madame Schwarz, je vous cède la parole pour une quinzaine de minutes et notre rapporteur vous posera ensuite des questions supplémentaires. Nous passerons ensuite aux orateurs des groupes et aux questions des autres députés.

Mme Virginie Schwarz. Je suis très heureuse d'être parmi vous et d'avoir l'occasion de vous présenter ma vision de Météo-France et de répondre à vos questions.

Je voudrais d'abord vous dire quelques mots de mon parcours. J'ai commencé ma carrière comme ingénieur des Mines, en direction régionale, dans le domaine du développement économique et de l'aide aux PME. J'ai en particulier porté un programme d'aide à la reconversion des PME sous-traitantes de la Défense, à l'époque en difficulté. J'ai ensuite rejoint le domaine de l'énergie, comme sous-directrice en charge de l'électricité, au ministère de l'industrie. Pendant une dizaine d'années, j'ai ensuite occupé différents postes de

direction au sein de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). J'y ai créé une direction chargée de l'expertise qui avait pour missions le conseil aux pouvoirs publics et les outils de mise en œuvre des politiques publiques, d'abord dans les domaines de l'énergie, de l'air et du bruit, puis de l'ensemble des domaines techniques d'intervention de l'agence, y compris les déchets, les sols, la consommation. Dans ce cadre, j'ai notamment participé à l'élaboration du premier Plan climat en 2004, puis du premier Plan national d'adaptation au changement climatique en 2011. Au cours de cette période à l'ADEME, j'ai quitté la France pendant quelques années pour rejoindre le Programme des Nations unies pour le développement, pour travailler sur le changement climatique, notamment pour aider à monter un programme d'appui aux régions des pays en développement et les aider à définir leurs stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

J'ai terminé mon parcours à l'ADEME comme directrice générale déléguée aux côtés des présidents MM. François Loos puis Bruno Léchevin. C'est là – au-delà des responsabilités de management que j'ai eu pendant toute ma carrière – que j'ai acquis l'expérience de gestion d'un établissement public qui présente de nombreuses similarités avec Météo-France. C'est un établissement porteur d'enjeux majeurs pour la société, avec un niveau d'expertise élevé, associant des missions de recherche et des missions opérationnelles dans un contexte de réorganisation et même de réduction d'effectifs.

Enfin, depuis cinq ans, je suis en charge, comme directrice de l'énergie du ministère de la transition écologique et solidaire, de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'État concernant la production, le transport, la distribution et la vente de l'ensemble des formes d'énergie. Cela va du soutien aux énergies renouvelables à la tutelle des entreprises publiques du secteur de l'énergie, en passant par la sécurité d'approvisionnement. J'ai été en particulier fortement engagée dans l'élaboration de la nouvelle stratégie française pour l'énergie et le climat au travers de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Grâce à tous ces postes, je dispose d'une bonne connaissance de la sphère publique au sens large et d'une pratique du dialogue avec les territoires et les élus. J'ai également une bonne expérience des processus européens et internationaux, qu'il s'agisse de négociations européennes avec notamment le dernier paquet énergie-climat, des processus onusiens avec mon passage au Programme des Nations unies pour le développement, des organisations internationales *via* l'Agence internationale de l'énergie dont je suis vice-présidente ou de multiples coopérations bilatérales que j'ai menées dans presque tous mes postes.

Si votre commission et celle du Sénat donnent leur accord pour ma nomination, je serai heureuse de mettre ces expériences au service de Météo-France. D'abord parce que je suis convaincue que Météo-France est un établissement porteur d'enjeux majeurs pour la société française et au-delà.

Dans le domaine de la météo, le rôle de l'établissement en matière de sécurité publique et de vigilance, son appui quotidien auprès des services de la sécurité civile, des forces armées, des services de l'aviation civile ou des services environnementaux, sa capacité à anticiper, à prévenir, à se mobiliser lors de l'arrivée de phénomènes dangereux sont des atouts majeurs pour notre pays. Plus largement, les données et les services de l'établissement sont essentiels pour de nombreux secteurs d'activité météo sensibles, à commencer par celui de l'énergie que je connais bien, mais aussi bien sûr l'agriculture, l'aviation ou le tourisme.

Chacun de nous conçoit la place de l'information météorologique dans sa vie quotidienne. Météo-France joue également un rôle majeur dans le domaine du climat pour contribuer à développer la compréhension des phénomènes au niveau mondial, à informer et à sensibiliser pour mieux prévenir les risques et aider à mettre en place les politiques d'adaptation désormais nécessaires. J'ai vraiment pu mesurer depuis quinze ans, à quel point la production par Météo-France de scénarios régionalisés déclinant les scénarios du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a été importante pour stimuler les réflexions en termes d'adaptation.

Météo-France est aussi internationalement reconnu pour l'excellence de ses travaux scientifiques et techniques. Les chercheurs de Météo-France enrichissent et améliorent les modèles qui sont utilisés par le Centre européen pour les prévisions météorologiques de moyen terme de Reading, qui est la référence en matière européenne. Ces chercheurs sont également reconnus sur les questions climatiques, notamment pour leur contribution aux travaux du GIEC.

Si vous émettez un avis favorable à ma nomination, ma priorité sera donc le maintien et le renforcement de la qualité du service rendu aux pouvoirs publics et aux Français par Météo-France et de ses actions de recherche et d'observation, notamment en matière de connaissance et d'anticipation des phénomènes extrêmes dans un contexte de changement climatique. En la matière, je n'oublie pas les enjeux des départements et territoires ultramarins qui sont marqués par des risques très spécifiques en matière de météo et de climat et pour lesquels Météo-France joue un rôle particulier pour la communauté internationale sur un certain nombre de sujets, par exemple la veille cyclonique dans l'océan Indien.

Eu égard à ces enjeux, je me réjouis qu'un financement ait pu être sécurisé pour un nouveau supercalculateur qui permettra de multiplier par cinq la puissance de calcul utile aux prévisions. Météo-France pourra ainsi améliorer la capacité d'anticipation de la vigilance, à des échelles plus petites, notamment infradépartementales, donc mieux informer les populations. Les épisodes de grêle, au début de l'été, nous ont rappelé l'importance de cet enjeu.

Cette puissance de calcul supplémentaire permettra également d'affiner les analyses et les prévisions climatiques. Le contrat d'objectifs et de performance qui a été signé entre l'établissement, le ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère de l'action et des comptes publics permet de garantir le financement nécessaire au moins jusqu'en 2022. Cela apporte des allègements bienvenus en matière de gestion.

C'est un investissement public majeur et le futur PDG devra avoir une vigilance toute particulière pour ce projet dont le bon aboutissement constituera un enjeu phare de l'établissement au cours des prochaines années.

Les enjeux de développement du numérique vont cependant au-delà. Le potentiel du *big data*, de l'intelligence artificielle va révolutionner la manière d'observer et de prévoir le temps et, plus généralement, permettre de démultiplier les services d'information environnementale dont la météo fait partie. La masse de données issues d'observations prévisions numériques est déjà considérable. Ce sont près de 30 millions d'observations qui alimentent chaque jour les modèles de Météo-France. À cela s'ajoute la possibilité de récolter de nouvelles données d'origines diverses, totalement nouvelles *via* les objets connectés avec par exemple, demain, les essuie-glaces de nos futures voitures. Météo-France devra être à la pointe de l'utilisation de ces nouveaux outils, notamment pour améliorer les dispositifs d'avertissement en cas de vigilance.

En complément de la mobilisation des compétences internes, les partenariats avec d'autres types d'acteurs, publics comme privés, y compris ceux du monde des *start-up*, doivent permettre de développer ces sujets et d'offrir de nouveaux services. Dans ce contexte, je suis convaincue que le développement de services marchands – dans le strict respect de la concurrence et là où Météo-France a une valeur ajoutée – est une source de richesse pour l'entreprise, en termes financiers mais aussi pour la stimulation qui en résulte, et l'ouverture que cela donne dans un contexte où la politique de l'*open data* va par ailleurs imposer à l'établissement de se repositionner sur ces questions et réinterroger en partie son modèle économique.

C'est grâce à l'engagement de ses personnels, auxquels je veux rendre hommage, que Météo-France peut s'appuyer sur toutes ces innovations et tous ces moyens techniques, et être un acteur reconnu.

Ces transformations vont provoquer une évolution du rôle de l'expertise humaine qui peut être source d'opportunités pour les personnels et de revalorisation du travail, mais qui nécessitent un accompagnement approfondi des agents dont le métier se transforme, notamment dans les centres régionaux et départementaux.

Les évolutions des outils et des modes de travail combinés aux nécessaires efforts de maîtrise des dépenses ont conduit les pouvoirs publics à valider pour Météo-France un contrat d'objectifs et de performance pour 2017-2021 ainsi qu'une feuille de route dans le cadre du programme de transformation Action publique 2022. Ils fixent des objectifs de restructuration, de modernisation et d'amélioration de la qualité de service et de contribution à la baisse des dépenses par une réforme en profondeur des méthodes de travail, de l'organisation et des implantations de l'établissement. Cela implique une réduction du nombre d'implantations en métropole, une évolution des métiers, la possibilité donnée à de nombreux agents de changer de qualification et le déploiement à grande échelle des possibilités de travail à distance.

De nombreux agents de Météo-France ont vu et verront leur environnement de travail se transformer. Si ma nomination est confirmée dans la mise en œuvre de cette feuille de route, j'aurai une attention particulière pour les territoires dans lesquels l'établissement est implanté et pour le dialogue avec les collectivités concernées, mais aussi et surtout pour l'accompagnement des agents individuellement et collectivement. Face à une telle transformation de l'établissement, il est encore plus indispensable d'entretenir un dialogue social de qualité avec les représentants du personnel.

Autre sujet stratégique que j'aimerais approfondir – et ça ne vous surprendra pas, compte tenu de mon parcours – c'est celui du rôle de Météo-France dans le domaine du changement climatique. Les récentes vagues de chaleur de fin juin et fin juillet ont à nouveau illustré les conséquences de ce dérèglement climatique.

Face aux enjeux d'atténuation et d'adaptation, ainsi que de gestion des risques météorologiques, les services météo et les services climatiques doivent de plus en plus aller de pair. Bien sûr, Météo-France doit rester une source de connaissances et de référence pour les institutions scientifiques comme le GIEC, pour les pouvoirs publics et pour les territoires, mais pourrait encore renforcer son action pour faire connaître les effets constatés et prévisibles des changements climatiques au bénéfice d'une meilleure prise de conscience des enjeux par nos concitoyens.

En interne, Météo-France devrait aussi pouvoir être encore davantage une référence en termes de performance environnementale et climatique, d’empreinte carbone et plus largement de responsabilité sociale et environnementale. La question de l’égalité homme-femme en particulier est un sujet qui me tient à cœur depuis longtemps et qui doit pouvoir être développé à Météo-France.

Enfin, Météo-France doit rester une référence dans la météorologie mondiale qui est marquée par à la fois par les besoins d’appui des pays en développement – qui souhaitent développer des services météo adaptés à leurs besoins –, par la croissance des besoins de calcul et par le développement des nouvelles technologies qui poussent à s’interroger sur des mutualisations et des regroupements possibles entre opérateurs nationaux.

Dans le domaine de la navigation aérienne, Météo-France devrait pouvoir être un des vingt centres régionaux d’avertissement sur les phénomènes météo dangereux qui vont progressivement remplacer les deux cents centres qui existent aujourd’hui.

En s’appuyant sur l’excellence de Météo-France, j’espère également que la France pourra accueillir les services du programme européen Copernicus dans le domaine de la météo et du climat, qui devraient quitter le Royaume-Uni, après le *Brexit*.

C’est donc consciente des défis qui attendent l’établissement mais aussi de ses forces, que je me présente devant vous. Les prochaines années ne seront pas faciles mais elles doivent permettre de renforcer l’établissement en le rendant encore plus performant au service de tous.

Si vous donnez votre accord à ma nomination, je serai heureuse de porter ce projet avec l’ensemble des équipes de Météo-France. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

M. Martial Saddier, rapporteur. Permettez-moi tout d’abord – puisque nous appliquons pour la première fois notre Règlement réformé – de vous remercier, Madame Virginie Schwarz, Madame la présidente, tout comme les personnels de la commission ainsi que mon équipe parlementaire, puisque nous avons préparé cette audition en 48 heures la semaine dernière.

Mes propos, et je pense pouvoir associer l’ensemble des parlementaires de cette commission, s’adressent en premier aux personnels de Météo-France ainsi qu’aux personnels associés et aux milliers d’observateurs bénévoles Météo-France. Ils sont méconnus mais grâce à eux, Météo-France possède aujourd’hui un patrimoine et une richesse inestimables avec plus d’un siècle de relevés météo dans l’ensemble du territoire métropolitain et d’outre-mer.

Le Président de la République nous propose aujourd’hui – et je trouve cela rassurant – une personnalité qui dispose d’une expérience territoriale. Votre passage à l’ADEME est pour moi un gage parfait de votre connaissance des territoires, de l’articulation locale et des équilibres qu’il faut préserver, notamment dans le dialogue avec les élus locaux et les acteurs privés.

Pour compléter mon questionnaire auquel je vous remercie d’avoir répondu, je souhaite évoquer trois ou quatre thématiques particulières. Lorsque l’on parle de Météo-France, on pense à la carte et aux prévisions météorologiques. Or Météo-France, ce n’est pas que cela. Météo-France intervient dans de nombreux domaines en sous-traitance peu connus et peu visibles du grand public. Quelle sera votre politique pour faire en sorte que les travaux

de Météo-France soient mieux reconnus et donc encore mieux défendus par l'ensemble de la sphère publique ?

Quelles sont les marges d'amélioration pour la connaissance, les prévisions et la précision des événements prévus ? Cet été, lors des orages de grêle, plusieurs territoires ont été dévastés alors qu'à quelques kilomètres seulement, d'autres ont été totalement épargnés. Dans ce domaine, et vous l'avez évoqué dans vos réponses au questionnaire, nous sommes en train de passer de l'ère du message téléphonique à l'ère moderne d'internet et des *smartphones*. Ne pourrait-on pas envisager que les territoires qui pourraient demain être potentiellement frappés par des événements extrêmement sévères puissent avoir un système d'alerte sur *smartphones*, comme il en existe dans plusieurs autres domaines ? Par ailleurs, Météo-France peut-il se permettre de « rester en dehors » des offres de service gratuites, comme il en existe déjà beaucoup ?

Beaucoup de parlementaires présents sont bien évidemment intéressés par la présence territoriale de l'opérateur. Pouvez-vous préciser votre position quant à l'évolution de cette présence territoriale et rappeler également vos priorités en ce qui concerne l'investissement ?

Madame la présidente de la commission, mes chers collègues, au regard des réponses écrites de Madame Virginie Schwarz, de son intervention et de son expérience, je pense que nous pourrions lui accorder notre confiance lors du vote à bulletins secrets à l'issue de cette audition.

Mme Virginie Schwarz. Merci, monsieur le rapporteur, de votre confiance. Je vous confirme que l'engagement territorial et le dialogue avec les territoires me paraissent être des composantes de la réussite dans ce poste ainsi que pour Météo-France.

Vous avez évoqué les observateurs bénévoles. La qualité des données d'observation est un élément essentiel. Ces données proviennent de tout le réseau physique de Météo-France mais aussi de données issues de partenariats. Météo-France va renforcer la possibilité de contribuer au partage d'informations *via* une application mobile. Cela concernera les observateurs volontaires que vous avez évoqués, mais aussi des entreprises, des opérateurs de réseaux, les services de prévention de crues du ministère ou encore les gestionnaires de stations de sports d'hiver, qui dans le cadre de conventions, alimentent Météo-France en données.

La structure territoriale de Météo-France va se transformer mais doit, au travers de ses directions interrégionales, rester un interlocuteur de référence des acteurs locaux dans un contexte où la météo et le climat constituent des enjeux stratégiques de plus en plus importants.

Sur la question de la visibilité de Météo-France, aujourd'hui, son excellence scientifique et opérationnelle est bien connue des experts. Météo-France a une très grande notoriété auprès du grand public, mais ses résultats et ses productions pourraient sans doute être mieux connus. Il y a une concurrence intense dans le domaine de la météo grand public et les utilisateurs ne font peut-être pas toujours la différence entre ce qui est produit par Météo-France et le reste. Le site internet de Météo-France offre un lien direct avec des millions d'utilisateurs : c'est une chance pour valoriser davantage ce que fait l'établissement.

Plus généralement, j'aimerais que celui-ci renforce son positionnement dans l'espace public sur des sujets d'intérêt collectif. Sur l'impact du changement climatique, Météo-France pourrait davantage donner à voir ce qu'il observe et ce qu'il prévoit en termes d'impacts du changement climatique pour sensibiliser nos concitoyens.

En matière de prévention et de sécurité, Météo-France pourrait aussi s'impliquer davantage. L'amélioration des prévisions passe par plusieurs choses : d'abord, l'amélioration des modèles de recherche et des sources de données, y compris les plus nouvelles. Les objets connectés doivent être mobilisés. Cela passe aussi par les moyens de calcul ; l'arrivée du supercalculateur permettra des progrès en la matière.

Pour que les choses se passent bien, la coordination entre Météo-France – qui délivre des avis de vigilance et est la première étape de la chaîne – et les autres acteurs de la chaîne – notamment les pouvoirs publics qui sont responsables de l'alerte – doit être très étroite. Je veillerai donc à ce que cette coordination se maintienne et se renforce dans le contexte de transformation des implantations territoriales de l'établissement. Des travaux sur l'organisation de la vigilance sont en cours avec les ministères concernés.

Il faut renforcer la communication sur les situations et les vigilances. Le principe des différentes couleurs de la carte de vigilance est bien connu et compris par les Français, mais les messages n'arrivent pas toujours au bon moment ou au bon endroit. Les avertissements rapides, du type SMS que vous évoquez, peuvent être des solutions très efficaces. Je l'ai mesuré dans un autre domaine, celui des avertissements sur la tension sur le système électrique en Bretagne : RTE envoie des messages qui sont très bien suivis. Je peux donc m'engager à ce que, très rapidement, dans le cadre de la réforme de l'application mobile de Météo-France, les Français puissent s'inscrire pour recevoir des SMS.

J'aimerais aussi que le système d'avertissement pour les pluies intenses, qui est aujourd'hui proposé aux communes, soit le plus rapidement possible élargi à l'ensemble du territoire.

Dans le domaine de la vigilance, il faut contribuer à la prévention. Météo-France n'est pas producteur de conseils, mais il peut être le relais des conseils qui sont portés par les pouvoirs publics et les mettre en avant de manière plus systématique et plus visible avec ses cartes de vigilance.

Vous avez posé la question des investissements. J'ai découvert qu'il y avait eu une très grande stabilité des investissements de Météo-France depuis 2012. Il n'est pas si fréquent qu'un établissement public maintienne ses investissements dans la durée. Ce sont 18 à 20 millions d'euros par an qui sont investis par Météo-France pour ses équipements d'observation et de traitement de l'information. Ce seront même 27 millions d'euros en 2019, compte tenu de l'investissement supplémentaire dans le supercalculateur. Il faut être très vigilant quant au maintien de ce budget d'investissement.

S'agissant de la réforme de l'organisation et du projet général de Météo-France, je m'inscris naturellement dans le cadre qui a été fixé entre l'établissement et ses tutelles. Certains sujets sont cependant encore ouverts. Dès ma prise de fonctions, je souhaite engager un dialogue à propos de la montagne. Il faut que l'on trouve une organisation qui permette à la fois de répondre aux contraintes de l'établissement, à ses perspectives de restructuration et aux enjeux des territoires et de leurs élus.

M. Jean-Charles Colas-Roy. Les épisodes de canicule et de sécheresse qui ont frappé nos territoires cet été ainsi que les échanges internationaux sur l'Amazonie et la préservation de l'environnement qui se sont tenus au G7 de Biarritz nous rappellent combien les missions de Météo-France sont essentielles pour notre action en faveur du climat.

Pourriez-vous nous indiquer votre stratégie de développement des relations de Météo-France, en Europe ainsi qu'à l'international, et également les liens avec le GIEC, auquel Météo-France est déjà associé ?

Le contrat d'objectifs et de performance de Météo-France pour 2017-2021 fixe un objectif clair : faire progresser les savoir-faire de cette institution d'excellence. C'est par exemple l'objet du nouveau supercalculateur et de la pérennisation des travaux de recherche et de développement.

En 2018, une étude de France Stratégie soulignait l'importance de la valeur collective générée par Météo-France qui représenterait 1 à 2,5 milliards d'euros. Pouvez-vous nous indiquer, madame Virginie Schwarz, quels sont les grands axes de développement stratégique que vous envisagez pour Météo-France et surtout comment vous abordez la question du maintien des différents centres météo territoriaux qui inquiète particulièrement les personnels de Météo-France ?

M. Jean-Marie Sermier. Madame Virginie Schwarz, chaque jour, les Français évoquent la météo et quand on n'a rien à dire, on parle de la pluie et du beau temps. La météo est aujourd'hui une activité scientifique qui demande beaucoup de moyens et nous sommes loin de la voix légendaire d'Albert Simon. Comment envisagez-vous le lien entre Météo-France et la précision des prévisions en matière d'évolution climatique sur les territoires ?

Beaucoup de nos concitoyens sont conscients du changement climatique, mais ils n'en mesurent pas la portée. Lors des grandes réunions du GIEC, on parle de 1,5 degré ou 2,5 degrés de réchauffement, mais tout ça leur semble assez compliqué. Le peu de reportages didactiques concerne plutôt les îles et la montée des océans. Or, expliquer quelles seront les conséquences du réchauffement climatique dans nos territoires dans cinq, dix ou vingt ans, serait une façon de permettre au plus grand nombre de prendre en compte l'évolution climatique. Comment voyez-vous votre rôle dans ce travail ?

Aujourd'hui, les technologies et les métiers demandent de plus en plus de finesse. Concernant l'agriculture, notamment en viticulture, la prévision des températures à 24 heures à un degré près est extrêmement importante. Prévoir la vitesse du vent à 2 ou 3 mètres par seconde près est aussi déterminant. Cela permet d'agir pour tenter de sauver une récolte. Des professions sont prêtes à financer, à vos côtés, des opérations pour être mieux informées. Quelle est votre position sur ce sujet ?

M. Jimmy Pahun. Le groupe Modem aimerait connaître vos ambitions concernant la contribution de Météo-France à la lutte contre le réchauffement climatique, et plus particulièrement à l'adaptation des territoires au changement climatique.

Nos collègues sénateurs MM. Ronan Dantec et Jean-Yves Roux ont récemment produit à ce sujet un rapport qui tire la sonnette d'alarme et appelle les territoires à se préparer plus activement à des phénomènes tels que la submersion côtière, les précipitations extrêmes et les vagues de chaleur qui vont devenir à la fois plus fréquents et plus sévères.

Malgré deux plans nationaux, la France a pris du retard dans sa stratégie d'adaptation et c'est d'abord parce que la mobilisation des acteurs de terrain est insuffisante. Météo-France dispose d'une connaissance très fine de la situation de chaque territoire et des difficultés auxquelles ceux-ci vont devoir faire face. Comment pourrait-il contribuer à accélérer la prise d'initiatives au niveau local ?

Il me paraît crucial d'accompagner davantage les élus locaux face à ces nouvelles menaces. Le rôle de Météo-France doit-il se limiter à la production de données et à la sensibilisation, ou pourrait-on imaginer un rôle renforcé en termes d'accompagnement ?

Par ailleurs, on a pu observer des blocages d'ordre administratif, cette fois concernant le développement de nouveaux services par des entreprises utilisant les données de Météo-France. Météo-France dispose d'outils très puissants et je rejoins ce qu'a dit mon collègue M. Jean-Charles Colas-Roy de la prévision météorologique internationale : nous avons deux grandes sources de prévision météorologique, les États-Unis et l'Europe. L'Europe, c'est le Royaume-Uni qui, vous l'avez dit, est très bien maillé pour les prévisions météorologiques, et la France. Les autres pays, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie sont en retrait. On sait combien la prévision météorologique est importante pour permettre l'adaptation au changement climatique, avec notamment l'acidification des océans. On connaît le rôle important du *Gulf Stream*. Il ne faudrait donc pas craindre d'ouvrir davantage l'accès aux données pour permettre le développement de services concurrents. Cela favoriserait un climat plus propice à l'innovation, qui serait également bénéfique à Météo-France.

M. Christophe Bouillon. Lorsqu'on a sur son CV, madame Virginie Schwarz, l'ADEME et le Fonds mondial de l'environnement, cela permet de conjuguer le local et le global. Je peux par ailleurs témoigner, pour vous avoir fréquentée en votre qualité de commissaire du gouvernement à l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), de votre sens du service public et de l'intérêt général. C'est donc ciel bleu et grand soleil sur votre parcours et votre expertise !

Il y a en revanche de gros nuages en ce qui concerne les projets de restructuration, le nombre d'agents présents dans cet opérateur de l'État mais aussi les centres de proximité. Comment ces restructurations vont-elles altérer la relation avec le local et la qualité d'expertise de Météo-France ?

S'agissant de l'adaptation, on peut évoquer l'alerte, l'assurance et la reconnaissance de catastrophe naturelle. Quelle relation avez-vous avec les collectivités locales s'agissant de l'assurance ou des aléas pour la profession agricole ?

Pour poursuivre les propos de M. Jimmy Pahun, quelle est votre stratégie en ce qui concerne les outre-mer qui connaissent, on l'a vu récemment, des événements climatiques extrêmes majeurs ?

Enfin, nous connaissons tous la qualité du travail du GIEC ; l'Organisation mondiale météorologique bénéficie elle aussi d'une expertise reconnue. Pouvez-vous nous apporter des précisions sur les modèles d'analyse prédictive avec l'utilisation de l'intelligence artificielle ?

M. Guy Bricout. Je salue le beau travail de vulgarisation et de diffusion de l'information effectué ces dernières années par Météo-France, notamment auprès du grand public. C'est un travail d'autant plus important que nos concitoyens, de plus en plus confrontés à des phénomènes climatiques de grande ampleur, ont besoin de mieux les comprendre.

Quelles perspectives vous fixez-vous en matière de pédagogie ? Envisagez-vous des évolutions ou des développements à apporter au site de Météo-France et à ses différentes applications sur *smartphones* et tablettes notamment ? Si c'était le cas, quels outils et quels publics souhaiteriez-vous privilégier ?

Un des axes du contrat d'objectifs et de performance de Météo-France pour la période 2017-2021 est un renforcement de la dimension collaborative et communautaire pour être au plus proche du quotidien des citoyens. Comment cela s'est-il concrétisé ces dernières années et quelles évolutions seraient envisageables selon vous ?

Parallèlement, pourriez-vous nous indiquer comment Météo-France vit actuellement la concurrence de nombreuses plateformes de prévisions météorologiques et quelles seraient vos pistes pour rester toujours compétitif en la matière ?

À force de voir de plus en plus de données mises à leur disposition, j'ai le sentiment que nos concitoyens deviennent de plus en plus exigeants vis-à-vis de la précision et des échéances des prévisions. On veut savoir de plus en plus tôt et de plus en plus précisément à quoi s'attendre. Pensez-vous dès lors pouvoir encore pousser plus loin la qualité et la précision des prévisions ? Par quels moyens, le cas échéant ?

À la veille de la prochaine loi de finances, j'évoquerai les moyens tant humains que financiers de l'opérateur. Les syndicats de Météo-France viennent, à l'occasion de votre audition, de nous alerter sur la diminution des effectifs qui serait supérieure à 20 % en dix ans. Or, à vous entendre, on a le sentiment que les tâches et les responsabilités qui incombent à Météo-France n'auront de cesse de s'élargir.

Quid également de l'organisation actuelle ? Les syndicats mettent en avant le risque que fait peser sur la qualité d'action de Météo-France une trop grande centralisation des services techniques et administratifs. Quelle analyse faites-vous précisément aujourd'hui de la situation tant financière qu'organisationnelle de Météo-France et comment pensez-vous vous positionner sur ces questions dans les prochains mois ?

Il me semble important que les députés membres de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire puissent pleinement travailler en lien avec des experts et notamment ceux de Météo-France, compte tenu des décisions à prendre pour enrayer le réchauffement climatique. Comment envisagez-vous, à l'avenir, les échanges de Météo-France avec les pouvoirs publics ?

Comment voyez-vous les liens de Météo-France avec les territoires et ses différents acteurs ?

Météo-France est un appui précieux à l'élaboration des schémas régionaux du climat, de l'air et d'énergie (SRCAE). Imaginez-vous de nouvelles perspectives de travail en lien avec les territoires qui, plus que jamais, ont besoin de votre analyse fondamentale ?

M. Bertrand Plancher. Météo-France est une très belle maison, mal connue des Françaises et des Français. C'est pourtant une des plus grandes organisations de prévision météorologique dans le monde et c'est une fierté pour notre pays. Comment pensez-vous faire prendre conscience à nos concitoyens de ce capital français qui est le leur ?

Au-delà de ce petit « cocorico » national, je souhaite vous interroger sur le rôle grandissant de Météo-France, notamment sur les questions de réchauffement climatique.

Nous constatons le développement de phénomènes de plus en plus dangereux : inondations, tempêtes, sécheresses. Je suis élu d'un département très rural. Les maires de mon département me disent « chaque fois que l'on reçoit des signalements d'alerte, nous hésitons vraiment à prévenir nos concitoyens parce que chaque fois que nous l'avons fait, ça n'a pas été conforme à ce qu'on nous avait indiqué ». Comme, évidemment, tout le monde « ouvre le parapluie », finalement, l'alerte est mal réalisée. Ce n'est pas que les élus font mal leur travail, mais le niveau de précision est insuffisant.

J'en viens au niveau de précision dans l'espace. En pleine controverse sur la question de l'épandage des pesticides agricoles, on va traiter cette question en s'appuyant sur la précision des informations transmises par Météo-France. Les échelles de territoire sont désormais très réduites. Quelles sont les relations de Météo-France avec le secteur agricole ? Comment explique-t-on la diminution de la présence de Météo-France dans nos territoires ? Il y a peut-être moins d'équipements visibles, mais avec la montée des investissements, des précisions nouvelles vont pouvoir être apportées.

Concernant l'impact de la sécheresse et des catastrophes naturelles, comment le travail avec le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), qui est nouveau pour Météo-France, sera-t-il précisé de manière à répondre aux assurés en cas de catastrophes naturelles ?

M. Hubert Wulfranc. Avec Météo-France, nous disposons d'un outil public majeur qui, comme les autres outils publics, a été pris dans la spirale du plan Action publique 2022 et va devoir passer sous les fourches caudines d'une diminution de ses ressources humaines et d'une réorganisation territoriale.

Nous sommes en attente de précisions quant aux conditions que vous allez réunir pour combler le hiatus qui apparaît entre la situation prospective et les enjeux. À l'heure où une action de vulgarisation auprès des concitoyens et des élus doit être déployée, où les actions de prévention et de résilience par rapport au réchauffement climatique sont majeures et où pèsent de nombreuses incertitudes sur le choix des options pour contrer les effets de ce réchauffement climatique, comment imaginez-vous l'avenir de Météo-France ?

M. Yannick Haury. La métropole de Toulouse accueille depuis 1982 l'École nationale de la météorologie, la seule en France. Quelles sont vos intentions dans le domaine de la formation et du recrutement des futurs chercheurs, météorologues et techniciens ?

À l'horizon 2022, le réseau territorial aura réduit ses effectifs de 40 %. De quelle manière entendez-vous assurer une présence sur le terrain et une proximité géographique essentielle au regard des changements climatiques et des phénomènes auxquels nous devons faire face ? Comment garantir une vigilance infradépartementale effective ?

Lors du précédent projet de loi de finances, j'ai soutenu un amendement pour garantir le financement du supercalculateur et doter Météo-France de 5 millions d'euros supplémentaires car les moyens alloués par l'État pour cet investissement ne suffisaient pas. Au regard de la situation financière de l'opérateur, qu'en est-il des besoins de Météo-France pour le projet de loi de finances dont nous allons prochainement débattre ?

M. Vincent Rolland. Vous avez tout à l'heure tenu des propos contradictoires en évoquant un maintien et un renforcement du service public, mais aussi une diminution du nombre d'implantations. En montagne, nous avons des situations particulières, des phénomènes météorologiques toujours plus déroutants et violents. Dans nos villages et nos stations – qui sont les premières destinations de ski au monde – des centaines de milliers de personnes attendent des prévisions pour parfois être libérées des conditions météorologiques. Les services, notamment de secours, ont besoin de fiabilité et la présence humaine, grâce aux liens tissés avec les professionnels locaux, est aussi indispensable que les supercalculateurs. Aussi, le centre météorologique de Bourg-Saint-Maurice sera-t-il maintenu ?

M. Jacques Krabal. Lors du pic de canicule du 24 juillet dernier, le site de Météo-France était inaccessible en raison du nombre des connexions. On parle de numérique et on connaît l'importance de la science et des nouvelles technologies. Qu'en pensez-vous et comment comptez-vous remédier à ce problème ?

En tant que secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, je souhaite insister sur les océans et les mers, à travers les réseaux d'alerte qui doivent être déployés pour prévenir et alerter des tsunamis. Où en est-on de la protection de nos côtes atlantique, méditerranéenne et de nos océans ?

Un rapport du Sénat du 21 mars 2019 concernant l'évaluation et la prévention du risque de tsunami sur les côtes françaises en métropole et outre-mer dénonce, je cite : « *Un attentisme inacceptable compte tenu de la gravité des enjeux* ». Qu'en pensez-vous ?

Mme Sophie Auconie. Vous avez affirmé, en réponse au questionnaire proposé par notre rapporteur, que la collaboration et le partenariat étaient des pistes qui pourraient permettre à Météo-France de renforcer sa capacité à répondre, dans un contexte budgétaire contraint, aux besoins locaux par la production d'expertise et de services adaptés. En effet, nous le savons, plus de cinquante sites locaux ont été récemment fermés et le nombre de personnels a drastiquement diminué.

Je souhaite appeler votre attention sur une initiative innovante lancée en Indre-et-Loire, à Ciran, dans ma circonscription : une plateforme météorologique participative qui s'est ensuite intégrée au réseau national, permet de relever toutes les 10 minutes, des informations sur la météo, en temps réel, et de proposer des cartes sur les conditions climatiques partout en France et dans le monde. Comment souhaitez-vous intégrer ces dispositifs participatifs à votre stratégie de développement de Météo-France ?

Mme Danielle Brulebois. Les vigilances de Météo-France ont vingt ans et on ne parle pas assez des bénéfices de la valeur collective créée par Météo-France, notamment lorsque l'on sait que le budget de l'État pour l'opérateur est de 322 millions d'euros. France Stratégie a conduit une évaluation socio-économique des bénéfices tirés de l'activité de Météo-France pour notre société, la sécurité des personnes et des biens, mais aussi pour l'agriculture, l'économie, les transports. Ne pensez-vous pas qu'il faudrait mettre plus en avant les bénéfices socio-économiques permis par Météo-France ?

M. David Lorion. Les conditions météorologiques en outre-mer sont difficilement comparables avec celles du continent. Pensez-vous que la diminution du nombre de personnels et des moyens pourrait être compensée par une automatisation de la prévision notamment en outre-mer, là où existent des phénomènes extrêmes et des cyclones ?

Le centre national spécialisé dans les cyclones dans l'océan Indien, qui se trouve à l'île de La Réunion, va-t-il déménager à l'île Maurice ? C'est une inquiétude très forte pour les personnels du centre météorologique de La Réunion.

Le centre d'alerte au tsunami qui se trouve aujourd'hui dans l'océan Indien va-t-il être rapatrié à Toulouse ?

La mise en sécurité promise à La Réunion et surtout à Mayotte va-t-elle être effective ?

La plateforme AROME va-t-elle être finalement installée pour apporter plus de précisions, notamment en outre-mer ?

Mme Pascale Boyer. Les stations météo de montagne sont des outils indispensables pour assurer la sécurité. Il y a six mois, il était annoncé que la station météo de Briançon devait être regroupée avec d'autres stations météo à Grenoble. Éloigner ces stations du terrain est étonnant alors qu'elles sont des points d'observation extrêmement importants pour assurer la sécurité en montagne, évaluer les risques d'avalanche, l'accessibilité routière des zones de montagne durant la période hivernale, et alerter sur les risques d'orage, de grêle ou de gel pour la préservation des cultures. Pouvez-vous nous préciser votre position à ce sujet ?

M. Vincent Descoeur. L'évolution programmée du réseau des centres territoriaux devrait se traduire, pour la seule région Auvergne, par la disparition du quart de ses emplois et la fermeture de cinq sites, dont l'antenne aurillacoise. C'est un projet qui se traduirait par la fin d'une expertise de proximité et l'éloignement d'interlocuteurs précieux dans un contexte où la vigilance, la mission de prévision et de prévention d'épisodes climatiques de plus en plus violents et l'appui aux interlocuteurs locaux, sécurité civile ou agriculteurs sont affichés comme des priorités.

Si vous accédez à la présidence de Météo-France, reconsidérerez-vous ce projet en prenant en considération la situation particulière de certaines stations, notamment celle d'Aurillac ?

M. Lionel Causse. La mission de Météo-France consiste à assurer la sécurité météorologique des personnes et des biens. Nous avons un dispositif de vigilance météorologique qui est souvent complété, en métropole, par des bulletins de météo marine, des bulletins d'estimation du risque d'avalanche, mais aussi, en outre-mer, un système de veille et d'alerte cyclonique. Je copréside le groupe d'études sur le littoral de notre Assemblée et je souhaiterais en savoir davantage sur les missions de Météo-France en faveur du littoral et de lutte contre son érosion.

M. Loïc Dombrevail. Le 3 octobre 2015, il y a eu vingt morts et 600 millions d'euros de dégâts dans les Alpes-Maritimes, à la suite d'une vigilance orange de Météo-France. Elle avait été donnée dans les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, les Alpes-Maritimes et la Drôme. Cet événement hyperpuissant et hyperconcentré géographiquement a montré que les modèles de Météo-France étaient défaillants face à de tels phénomènes. Or, le retour de tels

événements est inéluctable, en raison de l'intensité extrême de précipitations sur des sols saturés et d'une forte urbanisation. Comment comptez-vous, dans les mois et années à venir, être capable de prévoir ce type d'événements qui vont se reproduire ?

Concernant la stratégie d'urbanisation, quelles relations entretenez-vous avec les régions, les départements et les communes afin d'éviter l'hyperurbanisation et ce type de phénomènes ?

M. Jean-Pierre Vigier. Je félicite et remercie le personnel de Météo-France, établissement public à caractère administratif, pour la qualité de son travail.

Son action est importante, notamment en ces périodes de changement climatique et de grande amplitude de températures. Les informations permettent d'aider et d'accompagner de nombreux secteurs d'activité, notamment les agriculteurs. Malheureusement, les antennes de Météo-France en milieu rural ferment les unes après les autres. Quelle politique allez-vous mener concernant le futur maillage territorial des antennes de Météo-France ?

Mme Jennifer De Temmerman. Dans le Nord, la Flandre et le Pévèle sont fortement touchés par la sécheresse depuis plusieurs années. Pourtant, dix-neuf villages de Flandre ont vu leurs demandes de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle à nouveau refusées. Cette décision demeure incompréhensible, d'autant plus qu'un des villages a été reconnu, lui, en état de catastrophe naturelle, au motif que son territoire repose sur une maille géographique différente mais dans laquelle il n'y a aucune habitation. Personne ne répond à nos questions quant à l'emplacement des relevés pluviométriques ni aux méthodes utilisées.

Pouvez-vous nous garantir davantage de transparence sur les méthodes et le rôle de Météo-France dans les reconnaissances de catastrophe naturelle ?

Comment l'opérateur peut-il accompagner les territoires à la fois face à ces événements climatiques mais aussi dans le nécessaire changement à venir ?

M. Jean-François Cesarini. Vous avez beaucoup parlé de *start-up* et du numérique qui vont directement concerner Météo-France, avec le *big data* et les objets connectés. Comment arrivez-vous à identifier les nouvelles technologies ? Des personnels s'en chargent-ils en interne ? Prévoyez-vous des événements extérieurs comme des « hackathons » ?

M. Sébastien Nadot. Député de Haute-Garonne, j'ai récemment participé à la réunion du premier groupe de travail du GIEC à Toulouse et je souhaite pleine réussite à cet outil et cette communauté scientifique exceptionnelle.

J'en viens au sujet qui fâche : CAP 2022 recommande 450 nouvelles suppressions de postes. Dans le questionnaire que nous vous avons transmis vous avez répondu, au sujet de la réduction du nombre d'implantations, que vous vous inscriviez naturellement dans le cadre d'Action publique 2022. Les machines ont remplacé les caissières de supermarché. Les experts locaux de Météo-France sont-ils les caissières de demain ?

Les préconisations du comité Action publique 2022 sont-elles infaillibles et encore d'actualité pour Météo-France ?

Météo-France doit-il être hypercentralisé à Toulouse et peut-on maintenir son exceptionnel maillage territorial ?

Mme Sophie Panonacle. Madame, avez-vous été auditionnée par la mission parlementaire sur l'adaptation des territoires littoraux à l'évolution du trait de côte qui devrait, j'espère, aboutir à un dispositif législatif dont le but est d'aider au mieux les territoires à s'adapter au phénomène de l'érosion côtière ?

Mme la présidente Barbara Pompili. Madame Virginie Schwarz, vous avez la délicate mission d'essayer de répondre à tout le monde...

Mme Virginie Schwarz. Les territoires d'outre-mer ont un besoin d'attention particulière de la part de l'établissement en raison d'enjeux territoriaux et climatiques spécifiques et de l'éloignement géographique des services centraux de Météo-France. Météo-France doit mettre en œuvre des moyens importants, avec des points d'attention particuliers.

C'est actuellement le cas de Mayotte avec l'émergence du volcan et l'affaissement du territoire qui s'ensuit. Une vigilance vagues-submersion est donc prévue pour 2021.

Le sujet des sargasses aux Antilles mobilise également beaucoup l'établissement, à la demande des pouvoirs publics. Météo-France a installé un service de surveillance et détection des bancs de sargasses dans les Antilles.

Le centre d'alerte des tsunamis ne dépend pas de Météo-France. Il profite de la présence de l'établissement pour relayer des alertes, mais n'est pas piloté par Météo-France.

Il n'existe pas de projet de transfert vers l'île Maurice du centre d'alerte des cyclones.

Le classement en état de catastrophe naturelle est décidé par les pouvoirs publics. Météo-France contribue à ce système : il fournit une information technique, puis le classement, les critères et les seuils de classement sont décidés par les pouvoirs publics.

La transparence que vous appelez de vos vœux, madame Jennifer De Temmerman, sur les méthodes utilisées par l'établissement et le type d'informations transmises me paraît naturelle et souhaitable. Il ne faut toutefois pas omettre qu'il s'agit d'un sujet complexe – celui de l'humidité dans le sol – qui ne bénéficie pas de réseaux de mesure, mais seulement de modélisations. Météo-France doit être transparent sur son travail et sur le dispositif de catastrophe naturelle.

Concernant l'École nationale de la météorologie, la volonté de l'établissement est de renforcer l'articulation entre enseignement et recherche. Nous constatons qu'il existe de grands besoins à l'international et l'école est très sollicitée dans le cadre de coopérations bilatérales. Elle va donc continuer à jouer son rôle de formation de prévisionnistes, y compris pour la météo militaire, avec une sensibilisation de plus en plus importante aux questions de changement climatique et d'adaptation, notamment pour la prise en compte des risques dans les territoires.

D'ici 2022, le nombre de départs dit « naturels » de Météo-France représentera environ 800 personnes. Cela comprend les départs en retraite, les démissions, les mutations et les retours dans l'administration. Dans le plan actuel, l'établissement continuerait à recruter environ 400 personnes, dont 160 par concours. Il existe donc une dynamique de recrutement qui me paraît importante.

Météo-France réalise chaque année un bilan du dispositif de vigilance, y compris sur le sujet des fausses alertes ; la transparence me paraît importante. Aujourd'hui, les fausses alertes – c'est-à-dire les situations où Météo-France met en place une vigilance orange ou rouge et où les faits prévus ne se concrétisent pas – représentent 10 % des alertes.

Les cas de non-détection représentent pour leur part 2 %. Il s'agit de situations à risque qui n'ont pas été signalées en amont.

C'est une préoccupation dans les deux cas. Bien entendu, il faut éviter d'alerter les populations ou d'émettre inutilement des vigilances, mais les conséquences de non-détection peuvent être encore plus problématiques. Il faut trouver un équilibre. Ces deux indicateurs se sont améliorés en 2018 et il faut poursuivre dans ce sens, mais il ne faut pas réduire de façon prioritaire les fausses alarmes, ce qui pourrait conduire à augmenter le taux de non-détection.

Météo-France améliore progressivement la précision de ses prévisions. Les moyens apportés par le supercalculateur vont, par exemple, permettre de gagner une à deux heures de précision supplémentaire. Cet équipement permettra de diminuer l'échelle à laquelle Météo-France travaille de 1,3 kilomètre et même à 500 mètres pour les sites à enjeux comme les grands aéroports.

Le financement de Météo-France est assuré de façon complémentaire par une subvention pour charges de service public qui représente un peu moins de la moitié de son budget, et par des ressources externes.

L'ensemble de ces éléments doit faire l'objet d'une grande attention de la part du PDG de l'établissement. La subvention pour charges de service public et le contrat pluriannuel qui a été signé avec le ministère de l'action et des comptes publics apportent des garanties. Les redevances de navigation aérienne sont les recettes externes de Météo-France : elles doivent pouvoir se maintenir au niveau où elles se situent depuis une dizaine d'années. L'établissement dispose également de recettes commerciales issues des services développés et proposés aux collectivités et aux ministères.

Concernant le littoral, Météo-France propose, en partenariat avec d'autres opérateurs, la vigilance vagues-submersions. Les partenariats sont importants pour bien exercer les missions dans un cadre financier qui est contraint, comme cela est le cas pour tous les opérateurs de l'État. Nous travaillons donc avec le service d'hydrographie de la marine. Le BRGM travaille à une meilleure connaissance des vulnérabilités des territoires, aux politiques de prévention et à l'amélioration de la qualité des vigilances.

Je suis convaincue que Météo-France peut faire plus en matière de sensibilisation et de diffusion d'informations sur le changement climatique, et de contribution à l'action publique. La masse de données et de connaissances est extraordinaire et pourrait être mieux partagée. Il existe déjà deux plateformes internet qui sont aujourd'hui disponibles – Drias et Climat^{HD} – l'une pour les experts, l'autre pour le grand public, qui permettent de faire prendre conscience de ce qui va se passer dans les territoires.

Météo-France ne doit pas chercher à tout faire. Il n'en a pas les moyens et peut-être pas non plus les compétences. Quand on parle de plan d'action, d'accompagnement à l'action, d'accompagnement dans les politiques d'adaptation ou de définition des politiques d'adaptation, je crois que ce n'est plus le rôle de Météo-France. Je ne le dis pas pour défendre un autre établissement public qui m'est cher, l'ADEME, et dont c'est le rôle, mais je crois

qu'un établissement public ne doit pas chercher à s'occuper de tout. Le rôle de Météo-France, c'est d'apporter de l'expertise et de donner des informations plus claires et plus compréhensibles, éventuellement avec des SMS et des moyens modernes de communication. Cela passe par la refonte de son site internet et de son application mobile, mais il ne s'agit pas d'aller plus loin aujourd'hui.

Le numérique est un sujet sur lequel je dois me pencher. Je suis toutefois très favorable à l'ouverture et donc à la possibilité de mettre en place des opérations telles que des « hackathons ». Le ministère de la transition écologique et solidaire le fait maintenant depuis plus de deux ans, y compris avec certains de ses opérateurs, et cela me paraît être une opportunité intéressante.

Le projet de restructuration, de réorganisation et d'évolution des statuts des personnels de Météo-France est fondé sur l'idée que les possibilités croissantes offertes par le numérique ont un effet sur l'activité de toutes les entreprises. Tous les établissements peuvent travailler différemment, en étant plus efficaces et en ayant de meilleurs résultats. C'est un souhait de recherche d'efficacité en termes d'organisation tout en assurant une meilleure qualité de service.

Il ne s'agit évidemment pas de supprimer le rôle de l'humain : les opérateurs et les agents de Météo-France conserveront un rôle essentiel, notamment les prévisionnistes. Il y aura également des possibilités de requalification professionnelle pour les agents techniciens qui pourront, dans certaines conditions, passer au statut d'ingénieur. Il ne s'agit donc pas de supprimer l'activité humaine et le rôle des agents, mais de leur donner un rôle un peu différent dans la structure, d'automatiser ce qui peut l'être et de préserver, au contraire, le rôle des agents là où ils ont la plus grande valeur ajoutée. Effectivement, je m'inscris dans le cadre fixé entre l'établissement et ses autorités de tutelle.

Météo-France est responsable du système mondial de sécurité en mer sur l'Atlantique nord, dans l'océan Indien ouest, dans la moitié de la Méditerranée et dans les eaux territoriales et les zones économiques exclusives. Il a donc un rôle très important, avec un soutien à la marine nationale partout dans le monde.

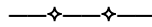
Mme la présidente Barbara Pompili. Je vous remercie, madame Virginie Schwarz, de vous être pliée à cet exercice. Nous allons maintenant vous laisser partir au Sénat et allons procéder au vote hors de votre présence.

*

Après le départ de Mme Virginie Schwarz, il est procédé au vote sur la proposition de nomination par appel nominal à la tribune et à bulletins secrets, les scrutateurs d'âge étant MM. Jean-Marc Zulesi et Jean-Charles Colas-Roy.

Les résultats du scrutin qui a suivi l'audition sont les suivants :

Nombre de votants	34
Bulletins blancs ou nuls.....	0
Abstention	0
Suffrages exprimés	34
Pour	33
Contre	1



Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du mercredi 11 septembre 2019 à 9 h 40

Présents. - Mme Bérangère Abba, Mme Sophie Auconie, Mme Valérie Beauvais, M. Jean-Yves Bony, M. Christophe Bouillon, Mme Pascale Boyer, M. Guy Bricout, Mme Danielle Brulebois, M. Lionel Causse, M. Jean-François Cesarini, M. Jean-Charles Colas-Roy, Mme Yolaine de Courson, M. Vincent Descoeur, Mme Jennifer De Temmerman, M. Loïc Dombreval, M. Olivier Falorni, M. Yannick Haury, Mme Stéphanie Kerbarh, M. Jacques Krabal, M. Pascal Lavergne, M. Jean-Claude Leclabart, Mme Sandrine Le Feur, M. David Lorion, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Adrien Morenas, M. Sébastien Nadot, M. Jimmy Pahun, Mme Sophie Panonacle, M. Alain Perea, M. Patrice Perrot, Mme Barbara Pompili, Mme Véronique Riotton, M. Martial Saddier, Mme Nathalie Sarles, M. Jean-Marie Sermier, M. Vincent Thiébaud, M. Jean-Pierre Vigier, M. Hubert Wulfranc, M. Jean-Marc Zulesi

Excusés. - Mme Nathalie Bassire, Mme Laurence Maillart-Méhaignerie, M. Jean-Luc Poudroux, Mme Laurianne Rossi, M. Gabriel Serville

Assistaient également à la réunion. - M. Dino Cinieri, M. Bertrand Pancher, M. Vincent Rolland